EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 8/2011

Concerne : réaménagement du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat – Demande de nouvelle affectation de crédits précédemment accordés

---

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de nouvelle affectation de crédits précédemment accordés pour un montant total de CHF 490'000.- (quatre cent nonante mille francs), en vue du réaménagement du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat.

1. Rappel historique

Dans sa séance du mardi 26 septembre 2006, le Conseil communal a accepté le préavis municipal n° 11/2006 qui accordait à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'010'000.- pour la construction d'une boucle de rebroussement et d'une zone d'arrêt tl au chemin du Grand-Pré.

Lors de sa séance du mardi 29 juin 2010, le Conseil communal s'est vu présenter le préavis municipal 9/2010 qui sollicitait l'octroi un crédit d'investissement de CHF 1'748'500.- pour le réaménagement des espaces extérieurs du complexe scolaire de Bois-Murat.

Ce préavis a été accepté, mais moyennant un amendement, à savoir que c'est un crédit de CHF 825'292.- qui a été accordé à la Municipalité, uniquement pour la réalisation de la "Zone D" (terrains de sports). Quant au projet relatif à la "Zone A" (préau sud), ce dernier a été renvoyé à l'Exécutif, pour nouvelle étude, son coût (CHF 923'208.-) ayant été estimé trop onéreux.

Les crédits accordés en regard des deux préavis précités, à savoir CHF 1'010'000.- et CHF 825'292.- présentent donc un montant total de CHF 1'835'292.-.

2. Crédits encore disponibles

Les deux chantiers relatifs aux préavis 11/2006 et 9/2010 sont maintenant achevés.

Il ressort des décomptes de fin des travaux que les crédits accordés par le Conseil communal n'ont pas été atteints.

En effet, en ce qui concerne la boucle de rebroussement tl, il persiste un solde de CHF 350'000.-. Quant au réaménagement des terrains de sports, le montant de CHF 140'000.- est encore disponible.

Autrement dit, sur les CHF 1'835'292.- précédemment accordés par l'autorité législative, CHF 1'345'292.- ont été effectivement dépensés; il reste donc un solde, travaux terminés, de CHF 490'000.-.

3. Projet de réaménagement du préau sud et coût

Comme demandé par le Législatif lors de sa séance du mardi 29 juin 2010, la Municipalité a remis l'ouvrage sur le métier concernant le projet de réaménagement du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat, notamment dans le but de baisser le coût des travaux pressenti. Les études y relatives ont donné naissance à plusieurs projets successifs.

C'est donc une intervention moins lourde que nous vous proposons de retenir, pour un montant total de CHF 490'000.-.

Pour mémoire, travaux initialement prévus dans le préau sud

- Création d'un escalier desservant la place de rebroussement tl (en lieu et place de celui provisoire existant);
- Création de gradins de façon à rendre le préau plus convivial et utilisable lors de petites manifestations extérieures liées à la vie du collège de Bois-Murat;
- Création d'un nouveau cheminement pour les piétons, parents et élèves, au travers du préau et en direction du passage existant en pied de façade du bâtiment « F »;
- "Végétalisation" des talus et du préau ; mise en place de façon à séparer le préau des zones de circulation;
- Installation d'une clôture de un mètre de hauteur en limite du préau;
- Mise en place de trois tables de ping-pong.

Travaux allégés proposés

- Création d'un escalier desservant la place de rebroussement tl (en lieu et place de celui provisoire existant);
- Création de quelques grosses marches (style gradins), au sud du préau;
- Réalisation d'un accès sécurisé pour les piétons arrivant depuis le quartier des Ormeaux;
- Aménagement de zones engazonnées marquant le pourtour de la cour.

Coût des travaux

Petits ouvrages d'art (panneaux signalétique, peinture)	CHF 5'400.-
Voies de circulations (superstructures, enrobé, tapis de finition)	CHF 66'960.-
Jardins (engazonnement, plantations, bordures, etc…)	CHF 71'280.-
Constructions (maçonnerie, terrassement, béton armé)	CHF 141'480.-
Honoraires architecte	CHF 140'400.-
Honoraires ingénieur civil	CHF 36'720.-
Honoraires spécialiste (géomètre)	CHF 4'320.-
Divers et imprévus	CHF 23'440.-
TOTAL (TTC)	CHF 490'000.-

./..

4. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 8 du 14 mars 2011,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'adopter le projet de réaménagement du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat, tel que présenté dans le présent préavis;**
2. **d'autoriser la Municipalité à utiliser le solde disponible des crédits accordés via les préavis 11/2006 et 9/2010, à savoir CHF 490'000.- (quatre cent nonante mille francs) pour la réalisation de ce projet;**
3. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
4. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 14 mars 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	Le Secrétaire :
Yvan Tardy	Alexandre Good

Annexe : plan des travaux projetés

Représentant municipal délégué : M. René Vuilleumier